



Éditorial

LA MARCHANDISATION DE L'ÉDUCATION

Le Conseil exécutif de l'ASSÉ

Votre établissement produit-il des publicités de plus en plus attrayantes chaque année tandis que la qualité de l'enseignement ne s'améliore pas? Les entreprises privées prennent-elles votre campus pour un milieu publicitaire? Les nouveaux programmes d'études introduits dans votre établissement sont-ils toujours orientés vers les besoins du marché du travail pendant que les programmes moins lucratifs sont de plus en plus délaissés? Surprise! Tous ces phénomènes sont connectés! Ils reviennent à un concept plus large que vous ne connaissez peut-être pas, mais que vous vivez sûrement : c'est la marchandisation de l'éducation.

Pourtant, l'idéal derrière la modernisation de l'éducation au Québec, qui était porté par le rapport Parent, était tout autre. La formation pour le marché du travail était évidemment un des objectifs, mais une préparation à la vie sociale et citoyenne était indissociable de cet objectif. Ainsi, un autre rôle central de l'éducation était d'amener l'être humain à s'émanciper et à s'épanouir personnellement et collectivement. Bref, l'amener à se libérer de la conformité de la société et à se donner la plénitude de ses facultés.

Or, la marchandisation de l'éducation vient faire le contraire en suivant une volonté politique qui souhaite détourner l'éducation de son rôle d'émancipation et de transmission du savoir pour la transformer en une marchandise. Par marchandise, nous entendons un bien ou un objet principalement défini par sa valeur monétaire. Une éducation

marchandisée s'inscrit donc dans le système capitaliste en visant le profit avant tout. Un exemple de cette dynamique est la comparaison entre les programmes de médecine, qui sont beaucoup financés et qui sont dotés d'outils d'apprentissage à la fine pointe de la technologie, alors que les programmes d'arts ou de sociologie sont victimes de beaucoup de coupures et sont sous-financés, ce qui fait notamment en sorte que les cours d'approfondissement sont rarement offerts et que les classes sont souvent surpeuplées, faute de financement.

« La formation pour le marché du travail était évidemment un des objectifs, mais une préparation à la vie sociale et citoyenne était indissociable de cet objectif. »

Cela établit malheureusement le fait que la sociologie et les arts sont inférieurs à la médecine, car ces disciplines ne rapportent pas autant d'argent à la société. Également, une pratique courante de ce modèle est de traiter la population étudiante comme une « clientèle » qui doit être formée pour répondre directement aux demandes du marché du travail, tout en étant éduquée à être des consommateurs et des consommatrices. Ce rôle est d'ailleurs soutenu par la quantité croissante de publicité présente dans les campus. Ainsi, les étudiantes et étudiants sont poussé-es à entreprendre des études supérieures dans le but d'obtenir un diplôme qui leur permettra d'occuper un bon emploi, avec le meilleur salaire possible, ce qui leur permettra au final de consommer davantage. Le fondement critique et émancipateur de l'éducation est ainsi progressivement délaissé.

SUITE EN PAGE 2, VOIR « ÉDITORIAL »

Dans ce numéro

- p.1 Éditorial: La marchandisation de l'éducation
- p.3 AEC et CCTT: ça mange quoi en hiver?
- p.4 Payer le prix de la concurrence universitaire
- p.5 Pour la rémunération de tous les stages!
- p.6 Marchandisation au local – Témoignages
- p.7 Mots croisés
- p.8 Bande dessinée – Comment s'impliquer?
- p.8 Qu'est-ce que l'ASSÉ?

SUITE DE LA PAGE 1: « ÉDITORIAL »

Contexte actuel

Même si ce phénomène est loin d'être nouveau, le dernier budget du gouvernement provincial, ainsi que certaines de ses annonces, nous font craindre le pire. En effet, certains des « réinvestissements en éducation » présentés par le gouvernement semblent plutôt avoir comme but de transformer le système d'éducation, en multipliant les partenariats avec le privé, en augmentant les investissements dans la publicité à l'international, et en se préparant à revoir le mode de financement des universités. Ces mesures représentent des sommes de centaines de millions de dollars¹, ce qui donne au gouvernement les moyens financiers de modifier radicalement le système d'éducation au Québec. Un changement très drastique a d'ailleurs été annoncé peu après le dépôt du budget: il s'agit de la déréglementation des frais de scolarité pour les étudiantes et

étudiants de l'international. Cette mesure avait déjà été dénoncée en 2008, lorsqu'elle avait été autorisée pour six programmes d'études, et son élargissement à tous les programmes ne fera qu'amplifier les conséquences. Celles-ci sont notamment la diminution de l'accessibilité aux études postsecondaires pour ces étudiants et étudiantes, l'augmentation de leur précarité financière et l'accroissement de la course au recrutement international faite à grand coût par les universités, vu la rentabilité de ce type d'étudiantes et étudiants du point de vue de ces établissements.

La campagne de l'ASSÉ

Ces récentes annonces ont poussé les associations étudiantes membres de l'ASSÉ à se doter d'une campagne nationale contre la marchandisation de l'éducation, dans l'optique de lutter contre la privatisation progressive du système d'éducation québécois. Cela passe d'abord par la défense des cégeps et de leur formation générale, étant donné leur importance pour assurer notamment une éducation locale, complète et peu coûteuse à un maximum de personnes. Un autre axe important de la campagne est l'opposition à toute forme de hausse des frais de scolarité, y compris leur modulation². Cette opposition a pour but de maintenir l'accessibilité des études pour toutes et tous, notamment les étudiants et étudiantes de l'international, dans l'optique où l'éducation est un droit et non un privilège. Finalement, cette campagne est une opportunité pour l'ASSÉ de réitérer sa revendication pour la rémunération de tous les stages, et d'appuyer en ce sens la campagne portée par les Comités unitaires sur le travail étudiant (CUTE)³. En effet, les stages non-rémunérés, qui sont particulièrement présents dans les domaines traditionnellement féminins, utilisent le contexte de formation comme un prétexte pour offrir de la main-d'œuvre gratuite à des entreprises privées ou à des milieux institutionnels, ce qui est une façon de profiter du système éducatif pour des raisons économiques. Ils sont donc une forme de marchandisation et de privatisation de l'éducation à dénoncer.

Une suite logique pour l'ASSÉ

Pour l'ASSÉ, la défense d'un modèle d'éducation libre de l'ingérence du privé n'a rien de nouveau. En tant que principe fondateur de l'organisation, on peut même dire que ça fait partie de son ADN. Ainsi, plusieurs des campagnes passées de l'ASSÉ ont touché cet enjeu, de près ou de loin. Les récents

changements dans le modèle d'éducation semblent d'ailleurs être la suite logique des années d'austérité du gouvernement, car les nombreuses coupures en éducation ont placé les établissements dans une situation de sous-financement, laissant la porte grande ouverte au privé. En effet, les cégeps et universités peuvent désormais difficilement dire non aux contributions financières d'entreprises privées, que ce soit dans la création de programmes d'études ou dans la location d'espaces de publicité ou d'espaces commerciaux.

« Pour l'ASSÉ, la défense d'un modèle d'éducation libre de l'ingérence du privé n'a rien de nouveau. »

Ainsi, après une lutte de trois ans contre l'austérité, l'ASSÉ s'engage désormais dans une campagne d'information et de mobilisation pour résister à la marchandisation progressive du système d'éducation québécois et réclamer une éducation publique, accessible et de qualité.

Dans ce journal, certains des enjeux entourant la campagne seront exposés. D'abord, les principales mesures de marchandisation de l'éducation dans les cégeps, soit les CCTT et les AEC, seront expliquées. Un portrait semblable sera fait avec l'université, en abordant cette fois l'impact de la déréglementation des frais de scolarité pour les étudiantes et étudiants de l'international. Finalement, l'enjeu de la rémunération des stages sera présenté, à travers une description de la campagne menée par les CUTE depuis deux ans. Des exemples concrets de marchandisation et de privatisation dans les campus seront également intégrés au journal. Finalement, un mot croisé et une bande dessinée viendront apaiser votre frustration autour de la marchandisation engendrée tout au long de votre lecture de ce journal.

Bonne lecture!

- 1 Pour plus d'informations, voir le document suivant:
Fascicule Éducation du budget 2018-2019, disponible en ligne au http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2018-2019/fr/documents/Education_1819.pdf
- 2 La modulation des frais de scolarité consiste à laisser à chaque université le choix des frais de scolarité exigés selon leurs programmes d'études. Le gouvernement peut toutefois leur imposer des balises.
- 3 Pour plus d'informations sur leur campagne, voir leur page Facebook *CUTE Campagne sur le travail étudiant* et leur site web <https://www.travailetudiant.org>

Tu veux t'impliquer?

Rejoins un des comités de l'ASSÉ!

- Mobilisation
- Formation
- Information
- Légal
- Anti-Raciste
- Journal
- Luttes Sociales
- Femmes
- Recherche et Affaires Académiques

L'ULTIMATUM EST PRODUIT PAR LE CONSEIL DE COORDINATION DE L'ASSÉ, SES COLLABORATRICES ET SES COLLABORATEURS. IL EST MONTÉ AVEC LE LOGICIEL LIBRE SCRIBUS ET IMPRIMÉ PAR LES TRAVAILLEUSES SYNDIQUÉES DE HEBDO LITHO.

Rédaction : Le Conseil exécutif de l'ASSÉ, Anthony Boivin, Erwann Boulanger, Thomas Bradley, François Desroches, Stéphanie Gingras-Dubé, Arnaud Héту, Noémie Klopfenstein, Marion Miller, Paolo Miriello, Hassan Saab, Kaëlla Stapels

Révision : Mireille Allard, Benoît Allard, Élisabeth Béfort-Doucet, Alexandre Huot, Geneviève Jacob

Mise en page : François Desroches

Photos : Revue des Comités unitaires sur le travail étudiant, images utilisées sous licence Creative Commons CC0

Tirage : 6 000 exemplaires

Dépôt légal à la Bibliothèque et Archives Nationale du Québec - 2018 : ISSN 61999

Pour nous joindre : journalultimatum@gmail.com

AEC ET CCTT, ÇA MANGE QUOI EN HIVER?

François Desroches, étudiant en technique d'intégration multimédia

L'ingérence des entreprises privées et du marché dans l'éducation semble aux premiers abords être un phénomène très abstrait dans les cégeps. Toutefois, les AEC (attestations d'études collégiales) et les CCTT (centres collégiaux de transfert en technologie) contribuent fortement à l'arrimage des cégeps aux besoins du privé.

Les AEC

Une attestation d'études collégiales est un court programme ultraspécialisé, qui n'inclut pas la formation générale et qui dure environ un an. C'est pourtant cette formation générale (incluant les cours de français et littérature, de philosophie, d'éducation physique et d'anglais) qui rend les cégeps si uniques et importants : ils ont été conçus en alliant les écoles de métiers avec les collèges classiques pour fournir à tous et à toutes une base préuniversitaire. C'est d'ailleurs ce que veut dire l'abréviation cégep : Collège d'enseignement général et professionnel. Cela fait en sorte qu'un étudiant ou une étudiante qui déciderait d'aller à l'université quelques années après avoir terminé sa technique peut le faire sans avoir à revenir au cégep, la formation générale reçue étant uniforme.

Il existe trois types d'AEC : celles créées par Emploi-Québec, celles commandées par des entreprises privées et celles créées par les cégeps. C'est ce dernier type d'AEC qui est selon nous le plus problématique et sur lequel nous allons nous pencher.

Les AEC créées par les cégeps doivent l'être à partir de techniques déjà existantes, soit comme une spécialisation de la technique en question, ou comme un programme complémentaire. Considérant que ces AEC sont de petites formations ne comprenant que l'essentiel pour répondre aux besoins à court terme du marché, les personnes n'ayant qu'une AEC comme diplôme seront souvent contraintes de retourner sur les bancs d'école au bout de quelques années, afin de mettre à jour leurs connaissances. En effet, elles n'auront pas la formation générale pour accéder à l'université plus tard si elles le désirent, ni l'apprentissage large de la technique depuis laquelle leur AEC aura été tirée.

« Le danger est que les AEC constituent une façon de contourner la formation générale. »

Il faut noter qu'il y a toutefois certains côtés positifs aux AEC. En effet, quelqu'un ayant déjà fait une technique et désirant se spécialiser peut le faire grâce à une AEC. Il en est de même pour les personnes immigrantes dont les diplômes ne sont pas reconnus, qui peuvent compléter une AEC pour trouver un emploi dans leur domaine de prédilection.

Le danger est que les AEC constituent une façon de contourner la formation générale. Cela fait en sorte que certaines étudiantes et certains étudiants ayant de la difficulté à la réussir peuvent être tenté-e-s d'aller vers une AEC. Une solution efficace pour aider ces personnes serait plutôt, par exemple,

d'augmenter le financement pour les ressources d'aide aux étudiants et étudiantes en difficulté.

Les CCTT

Les centres collégiaux de transfert de technologie sont des organisations rattachées aux cégeps qui offrent d'abord et avant tout des services d'aide aux entreprises privées de la région, tels des services de recherche appliquée. Ils sont fortement subventionnés¹ par le gouvernement, ce qui donne aux entreprises un incitatif financier à faire affaire avec les CCTT. Il est à noter que les CCTT utilisent les infrastructures des cégeps ainsi que leurs professeur-e-s. Ces dernières et derniers se voient parfois relevé-e-s de leurs charges de cours pour travailler sur les projets de recherche des CCTT.

Les CCTT sont spécialisés dans des domaines propres à chaque cégep et à chaque région, et offrent ainsi des services en conséquence. Vu leur proximité avec le secteur privé, les CCTT participent non seulement à l'élaboration des plans de cours des programmes de leur discipline, mais également à la conception de nouvelles AEC. Ce faisant, les CCTT sont carrément une porte d'entrée du privé dans ce qui est enseigné dans les cégeps, à travers leurs entreprises clientes. Cela va à l'encontre de notre position selon laquelle le contenu des cours ne devrait pas être influencé par les entreprises privées.

Quelque chose de plus inquiétant à propos des CCTT est la formule Trial. Les détails de cette nouvelle approche, annoncée lors du budget provincial 2018-2019, n'ont pas encore été diffusés publiquement. Avec ce qui a été décrit dans le budget, il semble clair toutefois que les CCTT vont jouer un rôle encore plus important dans les formations des techniques

et des AEC de leurs domaines. Ces formations seraient divisées en trois parties : l'école, le privé et la recherche. Toutefois, comme nous l'avons souligné plus tôt, les recherches effectuées par les CCTT sont commandées par les compagnies privées. Deux des trois parties de la formule Trial seraient donc gérées étroitement avec les entreprises, et la portion scolaire serait définie en collaboration avec les CCTT.

Enjeux et revendications

Dans le cadre de sa campagne annuelle sur la marchandisation de l'éducation, l'ASSÉ reconnaît que les AEC sont une menace pour la formation générale au Québec. Il est donc important de revendiquer une restriction dans l'accès et la création des AEC, pour qu'elles ne soient pas un moyen de contourner cette dernière. En parallèle, il est important de favoriser la reconnaissance des diplômes pour les personnes immigrantes au Québec.

Également, les compagnies privées clientes des CCTT paient pour que les enseignants et enseignantes travaillent sur leurs projets de recherche au lieu de donner des cours aux étudiants et étudiantes des cégeps, en plus de pouvoir s'ingérer dans les programmes offerts. Bien que l'ASSÉ n'ait pas de position sur les CCTT, il serait intéressant de revendiquer la fermeture immédiate des CCTT, considérant que l'ingérence du privé dans nos établissements scolaires est une condition essentielle à la marchandisation de l'éducation.

¹ En mai 2013, le financement des CCTT était évalué à 471 millions de dollars.
Source: http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/enseignement-superieur/collegial/Rapport_CCTT_2013.pdf

« Le but des études, c'est d'avoir une bonne job. »

Par Stéphanie Gingras-Dubé

Les études nous sont présentées comme n'étant rien d'autre qu'un chemin vers une profession. Les programmes qui ne mènent pas directement à un emploi sont dévalorisés par des questions telles que : « Qu'est-ce que tu vas faire avec ça? » et des commentaires tels que : « ça ne sert à rien ».

Cette dévalorisation est un symptôme du fait que l'éducation est de plus en plus alignée sur les besoins du marché. Pourtant, la croyance selon laquelle l'obtention d'un diplôme garantit un emploi stable est de moins en moins vraie. La majorité des emplois deviennent de plus en plus précaires. On observe donc des retours aux études fréquents, forcés par la seule nécessité de répondre aux demandes du marché de l'emploi. Les établissements d'enseignement post-secondaire, qui obtiennent de plus en plus de financement privé, deviennent un lieu de

formation pour les employé-e-s.

Le système économique capitaliste crée des inégalités énormes et les programmes d'études qui s'y inscrivent le moins sont précisément ceux qui permettent d'étudier les injustices sociales, de les remettre en question et d'y résister, que ce soit par les sciences ou les arts. Voilà donc une première bonne raison d'étudier qui n'est pas d'avoir une « bonne job ».

Mais encore faut-il pouvoir se permettre d'étudier pour des motifs autres qu'économiques! Dans un système où l'éducation est coûteuse, non seulement en argent, mais également en temps et en énergie, il n'est pas possible pour la majorité d'entre nous de choisir notre domaine d'études en fonction de ce que nos connaissances peuvent apporter à la société plutôt que pour l'avancement de notre propre carrière. Il est dommage que ce choix devienne un privilège alors qu'il devrait être un droit!

Oui, la réalité est telle que nous devons choisir nos études en pensant à l'emploi qu'elles nous

PAYER LE PRIX DE LA CONCURRENCE UNIVERSITAIRE

Arnaud Héту, étudiant en philosophie

En mai dernier, le gouvernement a annoncé la déréglementation complète des frais de scolarité pour les étudiants étrangers et les étudiantes étrangères de 1^{er} et de 2^e cycle. Cette nouvelle réforme s'inscrit dans un contexte où les universités se livrent à une compétition acharnée sur le marché lucratif du recrutement international.

Le budget provincial 2018-2019 en éducation est sans équivoque: on assiste présentement à la mise en pratique des recommandations des rapports Demers¹ et Roy-Tremblay² déposés en 2014. Deux enjeux étaient au cœur de ces rapports. D'une part, il s'agissait de « moderniser » et de restructurer les établissements d'enseignement postsecondaire de manière à les arrimer davantage aux besoins du marché; de l'autre, d'assurer leur compétitivité à l'échelle internationale.

Le recrutement international dans l'économie du savoir

Tributaires de la mondialisation des échanges et de la course tous azimuts à l'innovation, ces mesures s'inscrivent dans un contexte plus large que l'on nomme « l'économie du savoir ». En 1996, l'OCDE³ publiait *L'Économie fondée sur le savoir* dans lequel l'organisation reconnaissait au savoir, aux connaissances et à l'information le rôle de « moteurs de la productivité et de la croissance économique ».⁴ Au nom du développement économique, on recommandait une plus grande proximité des établissements d'enseignement supérieur avec les secteurs privés. Parallèlement à une réduction du financement public, les universités s'orientèrent de plus en plus vers des besoins spécifiques et particuliers : formation d'une main d'œuvre qualifiée, production de brevets, commercialisation de la recherche, etc.

« Au nom du développement économique, on recommandait une plus grande proximité des établissements d'enseignement supérieur avec les secteurs privés. »

Longtemps comprise comme un lieu d'enseignement et de synthèse pluridisciplinaire des connaissances, le néolibéralisme transforme l'université en instrument de stimulation économique. Sous les pressions uniformisatrices d'organisations comme l'OCDE ou la Banque Mondiale, les universités se calquent aujourd'hui sur un « modèle unique d'universités dites "de classe mondiale [World-Class Universities]", c'est-à-dire en évolution dans un espace global qui se confond avec celui de la mondialisation économique. »⁵ Dans un tel espace, l'enjeu consiste à améliorer le positionnement concurrentiel des universités sur la base de leur réputation à l'international. Cette « réputation », dont bénéficient les *World Class Universities*, repose sur des indicateurs de performance qui ne tiennent aucunement

compte de critères pédagogiques. Pour graver les échelons du palmarès international, on retiendra plutôt l'employabilité de l'établissement, le ratio de financement par professeur-e, la quantité de publications ou de citations dans des revues cotées ou encore le nombre d'étudiantes et d'étudiants provenant de l'extérieur du pays.

Une réforme du mode de financement au profit de la concurrence universitaire

Justement, en adoptant diverses politiques de financement établies en fonction des effectifs étudiants, les États néolibéraux encouragent directement la concurrence interuniversitaire. En ce qui concerne spécifiquement les frais de scolarité des étudiants étrangers et des étudiantes étrangères, on observe qu'ils ont été continuellement modifiés depuis quarante ans de manière à leur soutirer le plus d'argent possible. Jusqu'alors, ceux-ci étaient modulés en fonction de la discipline et du cycle d'études. En moyenne, la communauté étudiante étrangère payait environ 15 000\$ par année pour étudier dans une université québécoise. Dans chaque cas, les montants forfaitaires⁶ étaient récupérés par le gouvernement avant d'être redistribués parmi les universités sous forme de subvention à l'enseignement, au soutien à la recherche et à l'entretien des infrastructures.

Toutefois, depuis 2008, six familles disciplinaires sont déréglementées.⁷ Pour ces programmes, en plus d'être déplafonnés, les frais additionnels (les montants forfaitaires) vont directement dans les coffres des universités. Les montants forfaitaires n'étant plus redistribués, cette mesure désavantage les établissements qui ont un faible pouvoir d'attraction hors-Québec tout en transformant les étudiants étrangers et les étudiantes étrangères en cagnotte pour les universités jouissant d'un grand pôle d'attraction sur la scène internationale. Sans surprise, cette déréglementation a donné lieu à des aberrations, comme à McGill où, en 2015, une année en génie (*Bachelor of Engineering*) ou en administration (*Bachelor of Commerce*) pour les étudiantes et les étudiants de l'international coûtait respectivement 31 000\$ et 36 000\$. Trois ans plus tard, à l'automne 2018, ces mêmes frais de scolarité déréglementés s'élevaient à 39 000\$ et 45 000\$.

Or, en accord avec les recommandations du Rapport Roy-Tremblay, entrera en vigueur à partir de la session d'automne 2019 la déréglementation des frais de scolarité des étudiants étrangers et des étudiantes étrangères (ne provenant ni de France, ni de Belgique) pour tous les programmes de 1^{er}

cycle et de 2^e cycle (mis à part le volet recherche). Des hausses de frais de scolarité sont donc à prévoir prochainement. Il s'agit là du feu vert qu'attendaient les universités afin de demeurer « compétitives » sur le terrain des *World-Class Universities*.



En jouant le jeu de la concurrence internationale, la déréglementation des frais de scolarité par le gouvernement aura comme effet néfaste d'accentuer la compétition entre les universités québécoises concernant l'attrait d'une « clientèle » étudiante étrangère. Au détriment de la qualité de l'enseignement, le projet néolibéral s'inscrit dans une logique marchande de l'éducation où le marché capitaliste mondiale s'ingère dans l'université et la détourne de sa mission publique, culturelle et sociale. Sous couvert d'« ouverture sur le monde » et de « mobilité étudiante », on conformise les cursus académiques de manière à assurer la plus grande « solvabilité économique » des étudiants et des étudiantes de l'international. Tout compte fait, la récente réforme du mode de financement universitaire ne fera que conférer aux administrations davantage de latitude pour accroître leur marge de manœuvre sur le dos de la communauté étudiante étrangère.

- 1 *Rapport final du chantier sur le financement des universités*
- 2 *Rapport final du chantier sur l'offre de formation collégiale*
- 3 L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) est une organisation qui agit à titre consultatif auprès de ses 36 pays membres (dont les États-Unis, le Canada et l'Union européenne) par la promotion d'analyses économiques à tendance néolibérale.
- 4 OCDE, *L'Économie fondée sur le savoir*, Paris, 1996, p. 3
- 5 Éric martin, *L'université globalisée : transformations institutionnelles et internationalisation de l'enseignement supérieur*, IRIS : Institut de recherche et d'informations socio-économiques, Montréal, 2016, p. 2
- 6 Le montant forfaitaire correspond à la différence entre les frais de scolarité de base, payés par les étudiantes québécoises et les étudiants québécois, et le montant des frais totaux des étudiantes non-québécoises et des étudiants non-québécois.
- 7 Administration, droit, sciences pures, mathématiques, génie et informatique.

POUR LA RÉMUNÉRATION DE TOUS LES STAGES!

Kaëlla Stapels, étudiante en technique de soins infirmiers, et Paolo Miriello, étudiant à la maîtrise en administration

Les stages forment la partie la plus visible du travail étudiant et gagnent en popularité auprès des entreprises et de l'État, dans notre province comme ailleurs dans le monde. Au Québec, la Loi sur les normes du travail n'oblige pas les employeurs et employeuses à verser le salaire minimum aux stagiaires, et de façon plus large, elle ne leur accorde pas les mêmes protections qui sont garanties aux salarié-e-s. Pourtant, de nombreux stages sont rémunérés, principalement dans les domaines traditionnellement masculins. À l'inverse, ceux qui se trouvent dans les secteurs de la santé, de l'éducation, ou même de la culture – des domaines majoritairement investis par les femmes – sont beaucoup plus souvent non rémunérés. La campagne pour la rémunération des stages cherche donc à mettre fin à cette exploitation des étudiantes et étudiants en revendiquant le statut de salarié-e pour chaque stagiaire, et ce, dans tous les programmes et à tous les niveaux d'études : *pas de salaire, pas de stagiaire!*

« Pourtant, de nombreux stages sont rémunérés, principalement dans les domaines traditionnellement masculins. »



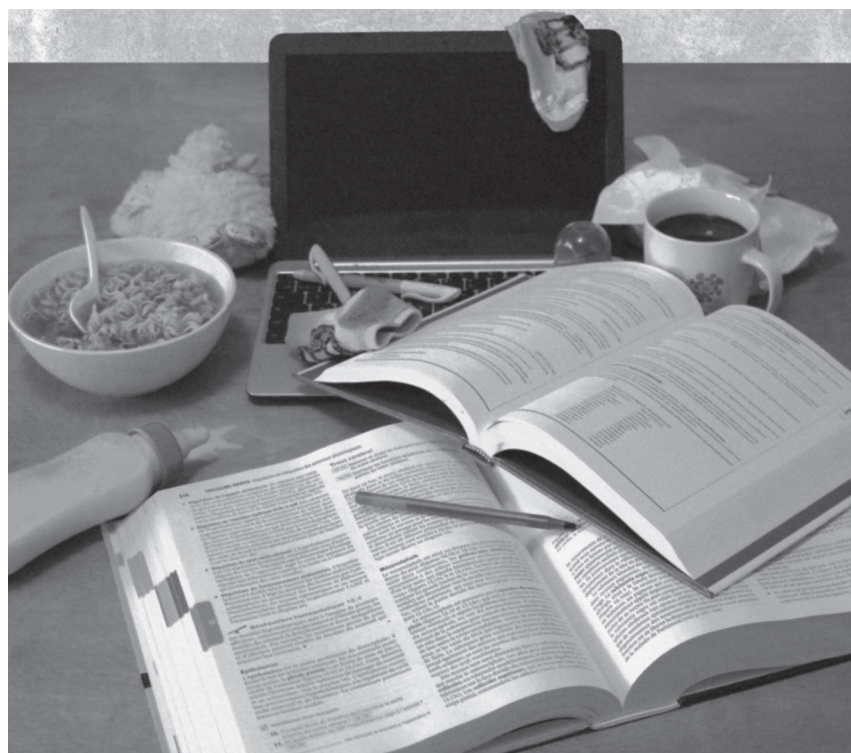
Source: CUTE Magazine

Les **Comités unitaires pour le travail étudiant**, ou CUTE, sont des groupes autonomes organisés sur les campus universitaires et collégiaux dans le but de revendiquer la reconnaissance et la valorisation du travail étudiant. Au-delà de la rémunération des stages, les CUTE militent pour que chaque étudiant-e reçoive un salaire pour son travail à l'école : plutôt que de dépendre des prêts et bourses distribués par

un gouvernement austère, de nos familles déjà surendettées ou d'emplois étudiants qui laissent bien peu de temps aux études, l'octroi d'un salaire pour les études constituerait une reconnaissance de la valeur de celles-ci. Au lieu de voir l'éducation comme un simple passe-temps ou un investissement dans notre avenir, les CUTE exigent la reconnaissance immédiate des études comme un travail dont le produit, résultant directement du labeur de la population étudiante, est indispensable au bon fonctionnement des secteurs publics, privés et communautaires. Cette perspective nous amène à rejeter la subordination maître-élève entre les professeur-e-s et la population étudiante en faveur d'une relation entre collègues, fondée sur le respect et non l'autorité, ce qui représente pour nous une manière concrète de combattre les violences sexuelles et psychologiques qui sont facilitées par les relations de pouvoir existantes.

Les **Coalitions régionales pour la rémunération des stages** sont des regroupements d'associations étudiantes, de comités, d'organismes politiques ou communautaires, de syndicats et d'individus qui s'organisent en vue d'une grève générale illimitée des stages à la session d'hiver 2019. Elles se distinguent des CUTE en étant limitées à la campagne pour la rémunération des stages, tout en formant les instances par lesquelles la grève sera coordonnée dans les régions du Québec. C'est seulement en bâtissant une solidarité interrégionale entre les programmes d'études que nous serons en mesure de gagner cette lutte. En effet, on sait déjà que peu importe le résultat des prochaines élections, l'avenir nous réserve un gouvernement néolibéral qui tentera de diviser notre mouvement en négociant des compromis avec les éléments corporatistes et réformistes de la politique étudiante, c'est-à-dire des solutions partielles par domaine ou même par stage en particulier.

Depuis le début de la campagne, plusieurs actions de visibilité ont été organisées. L'une des premières actions majeures fut la grève du 16 février 2017 pour le Rendez-vous national sur la main-d'œuvre, où des centaines de



Source: CUTE Magazine

manifestantes et manifestants ont parcouru les rues de Québec pour réclamer la rémunération de tous les stages. Le 10 novembre 2017, lors du lancement d'une déclaration signée par plus de 60 groupes, les rassemblements au courant de la journée de grève ont provoqué des échos au sein du gouvernement : dès le lendemain, la ministre responsable de l'enseignement supérieur Hélène David annonçait que le prochain budget octroierait une compensation financière pour les stagiaires effectuant le dernier stage en éducation. L'hiver dernier, deux autres événements perturbateurs ont eu lieu pour mettre de l'avant les revendications des CUTE, soit les grèves du 20 février 2018 (pour la *Global Intern Strike*) et du 8 mars 2018 (pour la *Grève mondiale des femmes*) qui ont respectivement rassemblé 15 000 et 29 000 étudiants et étudiantes en grève. Les prochaines actions décentralisées¹ sont prévues pour le 21 novembre 2018, alors que des associations étudiantes lanceront déjà un ultimatum au gouvernement dès la rentrée de l'automne en vue d'une grève générale illimitée dès l'hiver 2019!

À ce jour, tous les partis politiques se sont positionnés en faveur d'une certaine forme de rémunération des stages, mais nous devons être fermes et solidaires dans notre revendication : tout travail mérite salaire! Ensemble, luttons pour :

Le statut de salarié-e pour chaque stagiaire!

L'abolition des stages non rémunérés!

La conversion de tous les prêts en bourses!

Parce que l'exploitation n'est pas une vocation!

1 Rejoignez la Coalition régionale pour la rémunération des stages de votre région, parlez-en à votre association étudiante, et supportez la campagne en organisant des actions locales sur votre campus ou dans votre ville!

Témoignages

LA MARCHANDISATION AU LOCAL

Collège de Valleyfield

La marchandisation de l'éducation, comme bien d'autres fléaux de notre société, a tendance à s'imposer à nous à notre insu, plutôt qu'à nous sauter au visage tout d'un coup. Au Collège de Valleyfield par exemple, bien qu'on constate des changements positifs tels que la hausse du personnel des divers services à la population étudiante (personnel qui avait été réduit suite aux coupures qui avaient été faites lors des dernières années), c'est à d'autres endroits que l'on ressent l'effet d'un certain lâcher-prise.

Le trajet est tout simple, et nous présumons qu'il est le même chez vous. Il commence au moment où les classes sont trop pleines et que l'enseignement d'une seule personne face à tant d'étudiants et étudiantes ne suffit plus, ce qui amène soudainement une révision des standards d'évaluation à la baisse, faute d'avoir le temps de présenter le contenu du cours en profondeur. Ensuite, vient le moment où les associations étudiantes reçoivent de plus en plus de plaintes concernant des corrections jugées trop sévères. On remarque rapidement que les professeur-e-s qui reçoivent ce genre de plainte sont trop souvent ceux et celles qui refusent de voir leurs standards pédagogiques à la baisse et qui refusent de donner une note sans qu'elle ne soit pleinement méritée. Cette volonté de tenter de pallier aux conditions d'enseignement difficiles en continuant de travailler au même rythme qu'avant implique souvent pour eux et elles ô combien plus de temps supplémentaire et la grogne qui va avec, d'où probablement les plaintes. Cela démontre que les bonnes conditions de travail de nos enseignantes et enseignants sont nécessaires à notre réussite et que la lutte contre la marchandisation de l'éducation est commune.

La compétition entre les cégeps, qui semble constamment augmenter, devient bien ironique dans ce contexte de baisse générale de la qualité de l'enseignement : quel cégep sera renommé pour quels programmes en particulier ; quel cégep offre les meilleures activités parascolaires ; qui aura les plus belles résidences étudiantes ; le plus beau site internet... On ne fait soudainement plus aucun effort pour des programmes d'arts parce que la clientèle baisse, alors que ces mêmes programmes étaient renommés à travers le réseau collégial il y a quelques années. On les charcute pour en faire des formations moins riches jusqu'à ce qu'ils n'intéressent plus personne. On les laisse mourir, au profit du nouveau programme branché qui fait la une sur tous les écrans du campus. Cela nous inquiète beaucoup, et nous laisse croire que nous n'avons affaire à rien d'autre qu'aux conséquences de la marchandisation de l'éducation.

À toutes et tous, camarades, solidarité et bonne campagne !

Le conseil exécutif de l'AGÉCoV (Association Générale Étudiante du Collège de Valleyfield)

Collège de Bois-de-Boulogne

Arrivé au Collège pour la première fois, j'ai été surpris par un gros panneau publicitaire de Fido qui donne des offres exclusives aux étudiantes et étudiants. Mais j'ai fini par m'y habituer, à force de voir partout des publicités d'eau embouteillée, d'émissions télévisées, de blogues de mode, etc. J'avais espéré que la marchandisation dans mon cégep s'arrêterait aux publicités, mais à ma surprise, j'ai découvert que le conseil d'administration du cégep est présidé par la directrice des ressources humaines d'une compagnie géante qui n'a rien à avoir avec l'éducation ou la pédagogie. Pas seulement ça, mais onze des dix-neuf membres du CA proviennent de l'externe. Parmi ceux-ci, cinq représentent un milieu économique. Je n'étais donc pas très surpris lorsque j'ai appris que c'était par le pouvoir de ce conseil dominé par l'externe que le programme d'arts au Collège a été suspendu et que de nouvelles AEC¹ sont constamment créées. Cela est sans compter le premier CCTT qui se met en place et les nouvelles techniques développées en collaboration avec le privé et axées sur le marché du travail, tel le DEC en intelligence artificielle.

Hassan Saab, étudiant en sciences, lettres et arts au collège Bois-de-Boulogne

Université de Montréal

On pourrait croire que la marchandisation de l'éducation n'est qu'un concept. Qu'on ne le retrouve pas sur nos campus. Toutefois, l'Université de Montréal est un des meilleurs exemples de ce phénomène. J'étudie dans le baccalauréat bidisciplinaire en science politique et philosophie. Ce programme n'admet pas plus de 25 personnes par cohorte. La raison n'est pas l'élitisme, mais plutôt la forme d'une bonne partie de notre enseignement, qui se fait par séminaire. Nous ne pouvons donc pas être des groupes de 70 pour un séminaire, comme c'est la norme dans plusieurs autres programmes. Malheureusement, ce programme est remis en question chaque année par l'administration, et nous devons donc constamment nous défendre pour garder le programme vivant. L'administration proposait par exemple que nous devenions un profil « philosophie » dans le baccalauréat en science politique, ce qui aurait impliqué que des professeur-e-s de politique enseignent la « philosophie ». Tout cela car le programme n'est pas suffisamment rentable. Ceci est sans compter que les programmes considérés comme payants, comme la médecine ou les sciences dites « naturelles » ont des pavillons magnifiques, alors que les sciences sociales ont des pavillons dysfonctionnels et conçus par des architectes qui concevaient auparavant des prisons. À cela s'ajoutent les publicités diffusées massivement par l'université à l'international étant donné l'attrait financier des étudiantes et étudiants de l'international.

Cédric Champagne, étudiant à l'Université de Montréal

Cégep Gérald-Godin

En avril 2018, au cégep Gérald-Godin (Ouest de l'île de Montréal), dans le cadre du cours d'introduction au marketing (technique de comptabilité et gestion), on nous a annoncé que le prochain cours allait être remplacé par une conférence donnée par un représentant d'une institution financière. Il devait s'agir d'une conférence portant sur le marketing. Or, nous avons plutôt eu droit à plus d'une heure de publicité sur les placements en ligne et sur la « merveilleuse » plateforme de l'institution en question. Après la conférence, on nous a demandé de remplir un questionnaire sur les thèmes abordés, en plus de participer à une simulation de demande de produits de crédit sur ladite plateforme. Puis, le représentant a offert – en classe – des cartes-cadeaux Best Buy et des bouteilles promotionnelles à l'effigie de l'institution en question en guise de récompense à la participation.

Lorsque questionnée sur cette activité jugée aberrante par plusieurs étudiantes et étudiants, notre enseignante a expliqué que l'institution en question assure la majorité du financement des bourses de la fondation du cégep, et que comme le département ne dispose apparemment d'aucun fonds pour faire venir des conférenciers et conférencières, nous n'avons pas le choix de faire venir l'institution financière en question.

Ce qui est d'autant plus alarmant dans cette situation, c'est bien la normalisation et l'absence d'un dégoût généralisé face à la marchandisation d'une des plus belles institutions que nous nous sommes offertes en tant que société. N'oublions jamais que cette marchandisation est une conséquence directe du désinvestissement de l'État dans les institutions publiques, et de la déréglementation des institutions financières.

Si un changement est souhaitable, un débat est nécessaire.

Thomas Bradley, représentant de la technique de comptabilité et gestion au cégep Gérald Godin

1. Voir l'article en p.2 sur les AEC et les CCTT pour en savoir plus sur ce type de formation collégiale.

MOT CROISÉ DE L'ULTIMATUM

Marion Miller, étudiante en enseignement des arts plastiques

Toutes les réponses se trouvent dans les articles de l'Ultimatum de la rentrée 2018!

HORIZONTAL

3. Nom des groupes autonomes organisés sur les campus universitaires et collégiaux dans le but de revendiquer la reconnaissance et la valorisation du travail étudiant.

5. Les universités québécoises seront désormais encouragées à entrer en _____ pour attirer une « clientèle » d'étudiants et étudiantes de l'international.

6. La mondialisation et la privatisation des institutions modifient leur mission en s'inscrivant dans « l'économie du _____ ».

9. Depuis 2008, six programmes d'études pour les étudiantes et étudiants de l'international ont été _____.

11. La majorité des stages rémunérés actuellement se retrouvent dans les disciplines traditionnellement _____.

VERTICAL

1. Organisations rattachées aux cégeps qui offrent des services d'aide aux entreprises privées de la région.

2. Rapport datant des années 1960 détaillant une vision de l'éducation publique, accessible et laïque au Québec.

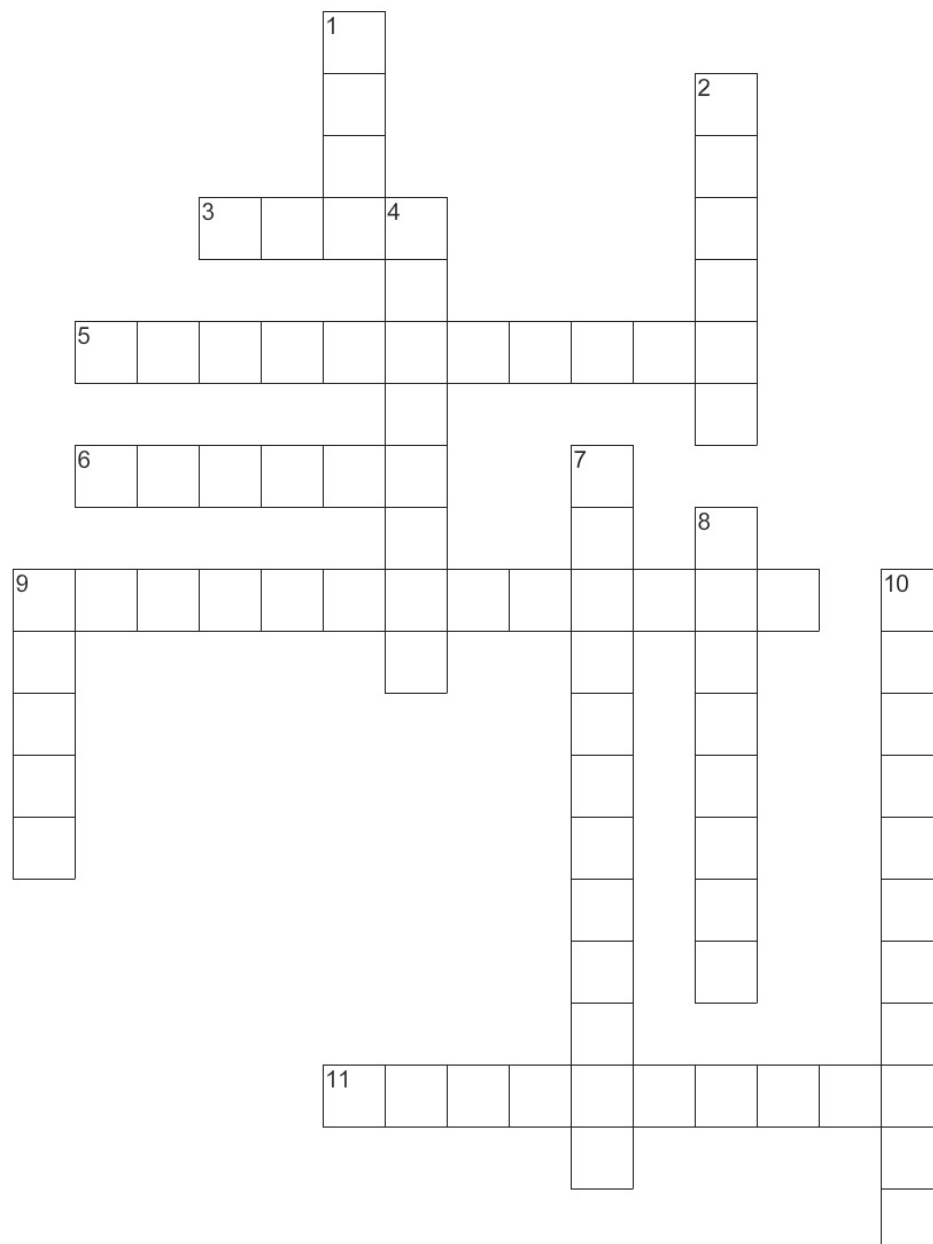
4. Le conseil d'administration (CA) d'un cégep ou d'une université inclut toujours des représentants et représentantes _____ provenant des secteurs socioéconomique, entrepreneurial et financier.

7. Dans une logique marchande, l'étudiant devient plutôt un _____.

8. Une AEC est un court programme offert au cégep qui exclut la formation _____.

9. Nom de la ministre actuellement responsable de l'enseignement supérieur.

10. Une éducation marchandisée s'inscrit dans le système _____, car elle vise le profit avant tout.



La gouvernance des institutions d'enseignement supérieur

Par Hassan Saab

Le conseil d'administration est l'instance décisionnelle d'une institution d'enseignement. C'est lui qui possède le pouvoir de voter, par exemple, l'augmentation des frais afférents, l'attribution des contrats de service, la mise à jour de l'offre de programmes, ainsi que l'adoption du budget annuel. Les membres d'un conseil d'administration ont la responsabilité de s'assurer que la direction de l'établissement n'exécute pas des décisions qui détournent l'établissement de sa mission première : la transmission et le développement des connaissances.

En plus des représentantes et représentants de la communauté interne de l'établissement, le conseil d'administration comporte aussi des membres externes représentant des secteurs variés, notamment socioéconomique, entrepreneurial et financier. Ces membres externes forment avec la direction une majorité des sièges du conseil d'administration. Ils et elles sont d'ailleurs, dans le cas des cégeps et du réseau des Universités du Québec, recommandé-es par le gouvernement et dans le cas des autres universités, sélectionné-es par les universités elles-mêmes. Mais pourquoi avoir des membres externes pour gouverner les institutions d'enseignement publiques? Des présidents et des présidentes de divers conseils d'administration, eux-mêmes et elles-mêmes externes à l'établissement, soutiennent que ces membres externes possèdent « les compétences et les expertises [qui] nourrissent les échanges et [qui] permettent de refléter une variété de points de vue. »¹. De plus, ces membres

constitueraient « une masse critique » évitant les conflits d'intérêts qui pourraient surgir entre les membres internes. Pourtant, leur présence majoritaire est une manifestation flagrante de la marchandisation de l'éducation. Ces membres influencent grandement les orientations de l'établissement par leur vision marchande. Ils et elles transforment la gestion de l'établissement d'enseignement pour la rapprocher de celle d'une entreprise privée. L'aspect financier devient ainsi la priorité institutionnelle, aux dépens de l'aspect humain de l'éducation.

1 IFGU, La gouvernance et le financement des universités, 2013, page 6, [http://ifgu.auf.org/media/document/La_gouvernance_et_le_financement_des_universit%C3%A9s.pdf], (consulté le 15 juillet 2018).

La publicité sur les campus

Par Hassan Saab

La marchandisation de l'éducation ne cherche pas simplement à former des travailleurs et travailleuses conformes aux besoins du marché du travail. En effet, l'un de ses buts est aussi d'éduquer et de stimuler le consommateur et la consommatrice. La domination physique de l'espace éducatif par les publicités transforme l'institution, dont le but est le développement de la pensée critique de sa population étudiante, en un milieu publicitaire où l'étudiante ou l'étudiant n'apprend plus pour apprendre, mais apprend pour consommer.

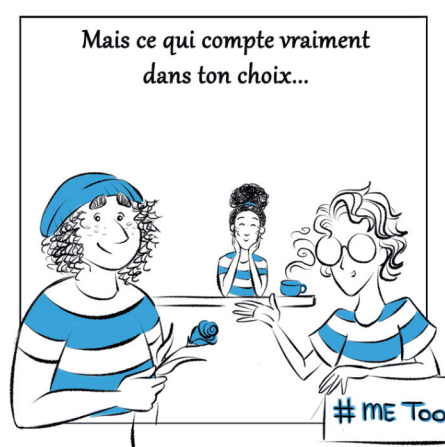
CE JOURNAL EST RÉUTILISABLE: REMETTEZ-LE DANS UN PRÉSENTAIRE, OU DONNEZ-LE À UN OU UNE AMI-E!

Fait
avec Amour
Par ...

L'implication

Avec
MIKA et **JOËL**

Noémie
Erwann
et
Anthony



Qu'est-ce que l'ASSÉ?

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) est un syndicat étudiant national qui regroupe près de 50 000 membres dans une trentaine d'associations étudiantes tant collégiales qu'universitaires à travers le Québec. Bien que les syndicats soient des associations défendant généralement les droits des travailleurs et travailleuses, l'ASSÉ se veut elle aussi un véritable syndicat voué à la défense des intérêts des étudiantes et étudiants du Québec.

Pour le droit à l'éducation

L'éducation est un droit fondamental, et non un simple service que l'on peut acheter. Chacune des luttes de l'ASSÉ s'inscrit, entre autres, dans cette volonté de permettre à l'ensemble des citoyennes et citoyens du Québec d'avoir accès à une éducation gratuite, publique, accessible, laïque et de qualité, libre de toute forme de discrimination. C'est dans cette optique que les membres de l'ASSÉ se battent constamment pour abattre, une à une, les barrières économiques que les gouvernements posent devant nos cégeps et nos universités.

Pour un syndicalisme combatif et démocratique

Au Québec, comme partout ailleurs, c'est à travers les campagnes menées par les mouvements combatifs, misant sur la mobilisation et l'action de masse, que les programmes sociaux les plus importants ont été obtenus. C'est pourquoi on peut qualifier ce mode d'action de syndicalisme étudiant de combat.

Cela implique d'abord le développement de pratiques syndicales dynamiques et démocratiques. À ce titre, il faut multiplier les occasions de débats, élaborer collectivement des analyses et ne pas craindre la confrontation des idées. L'assemblée générale – lieu décisionnel ouvert à l'ensemble des membres d'une association – permet l'expression de cette culture démocratique combative.

Les décisions prises en Congrès – instance suprême de l'ASSÉ – découlent des décisions prises dans les différentes associations membres. Celles-ci conservent en tout temps leur autonomie. Démocratie, autonomie et combativité guident les membres de l'ASSÉ dans leurs actions.

